
NOTES

1. Lars Schoultz. *National Security and United States Policy in Latin America*. (Princeton: Princeton University Press, 1987).
2. Dans « Vérification d'un accord de paix en Amérique centrale », Études ponctuelles sur la vérification du contrôle des armements n° 2 (Ottawa, ministère des Affaires extérieures, 1989), l'auteur suggère d'inclure ce qui suit sous les rubriques mentionnées :

Au niveau des gouvernements et des quartiers-généraux

- 1) surveillance des préavis relatifs aux manoeuvres nationales;
- 2) surveillance des préavis relatifs aux manoeuvres internationales concernant uniquement des pays de la région;
- 3) surveillance des préavis relatifs aux manoeuvres internationales concernant des pays de l'extérieur;
- 4) surveillance des dates de ces manoeuvres; et
- 5) dans la mesure du possible, vérification de l'application de la disposition des accords de paix interdisant l'intimidation.

Sur le terrain

- 1) vérification des limites imposées aux niveaux des armements et aux effectifs;
- 2) vérification des limites imposées au nombre et à la durée des exercices effectués;
- 3) vérification des zones où se déroulent les exercices;
- 4) vérification de la nationalité des soldats participant aux exercices;
- 5) vérification des expéditions d'armes aux pays signataires;
- 6) vérification des expéditions d'armes aux forces irrégulières;
- 7) vérification des dispositions visant la cessation de l'aide aux forces irrégulières;
- 8) vérification du départ des militaires et conseillers étrangers; et
- 9) vérification de l'utilisation des territoires nationaux par les forces régulières.

Infrastructure des systèmes

- 1) mise en place d'un système régional de communications entre les gouvernements, les forces armées, les organismes nationaux concernés et la Commission de vérification et de contrôle; et
- 2) mise en place d'un système de liaison entre les susmentionnés.

Recherche

- 1) établir des niveaux appropriés de mesures sur le plan militaire pour les signataires en ce qui a trait aux armements et aux effectifs; et
- 2) préparer des évaluations de critères et de valeurs en vue de chiffrer l'exigence précédente.